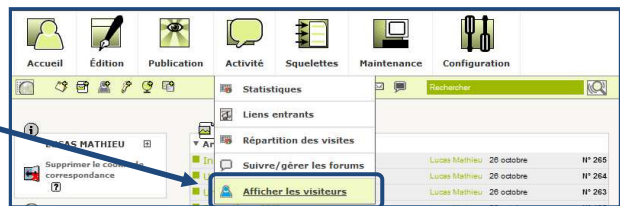


# Site Internet SPIP académique

## Tutoriel 7 : attribuer ou supprimer des droits d'auteur

Toutes les personnes disposant d'une adresse électronique en *@ac-rennes.fr* peuvent devenir auteurs. Pour attribuer des droits à un utilisateur, celui-ci doit au préalable se connecter au site (cf. tutoriel 1).

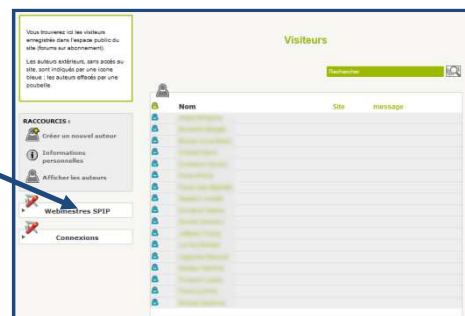
1. Se rendre dans l'espace privé.
2. Déployer le menu « Activité », puis cliquer sur « Afficher les visiteurs ».



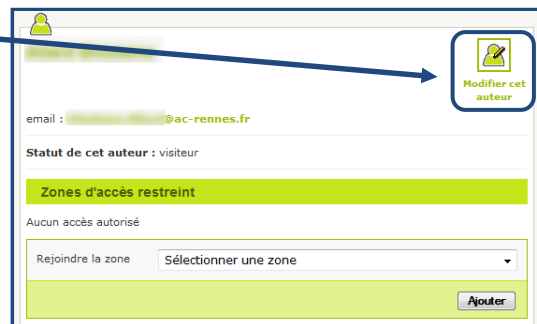
3. Sélectionner, dans la liste, le visiteur à modifier.

### Attention !

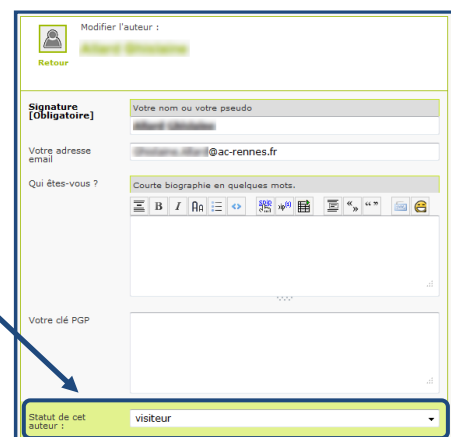
*Un utilisateur non authentifié n'apparaîtra pas. Une première connexion est indispensable (cf. tutoriel 1).*



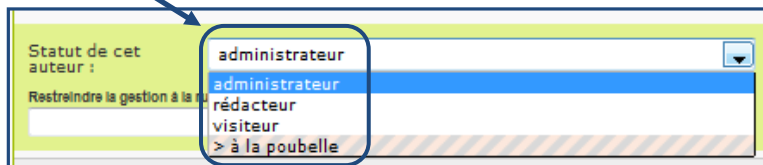
4. Choisir « Modifier cet auteur ».



5. Ouvrir la liste déroulante « Statut de cet auteur ».



6. Choisir le statut souhaité.

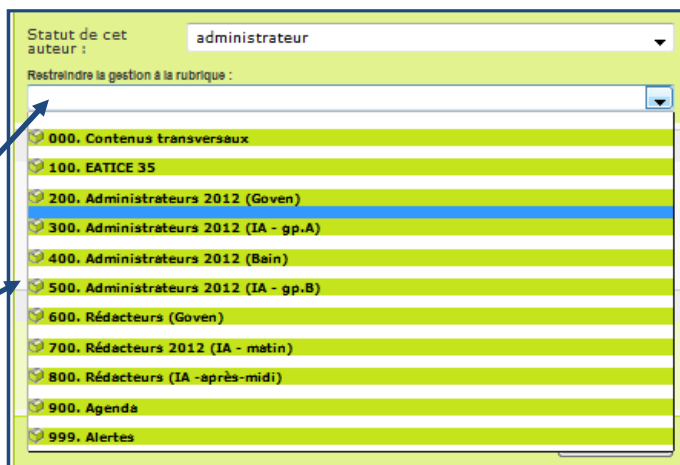


- Administrateur : droits les plus élevés (rédaction et modification d'articles, insertion d'images, publication, création de rubriques...).
- Rédacteur : droits limités (écriture d'articles et insertion d'images).
- A la poubelle : supprime un auteur du site.
  - ⇒ Avant d'être supprimé définitivement du site, l'auteur « à la poubelle » sera signalé par une corbeille précédant son nom : des droits pourront lui être réattribués en cas d'erreur.

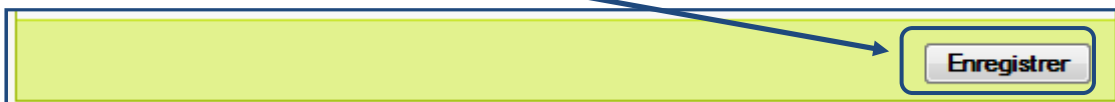
7. Par défaut, les droits sont donnés sur l'ensemble du site.

Pour restreindre les droits à une rubrique (ou sous-rubrique) :

- ouvrir la liste déroulante,
- sélectionner la rubrique voulue.



8. Enregistrer les modifications.



Remarque : Il est possible d'attribuer des droits sur plusieurs rubriques, en répétant les étapes 4 à 7.